

23 mai 2008 -13:42

Appartient à Conseil des ministres du 23 mai 2008 - Deuxième partie

Analyse des prix

Création du comité scientifique pour l'observation et l'analyse des prix

Création du comité scientifique pour l'observation et l'analyse des prix

Sur proposition de M. Vincent Van Quickenborne, ministre pour l'Entreprise et la Simplification, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet qui vise à créer un organe consultatif pour l'observation et l'analyse des prix.

Cet organe indépendant doit permettre au gouvernement de disposer d'informations précises sur la situation du marché en général et sur la formation et l'évolution des prix en particulier, afin de soutenir la concurrence et la transparence. Le comité scientifique pour l'observation et l'analyse des prix sera constitué de représentants de la Banque nationale de Belgique (BNB), du Bureau fédéral du Plan, du Conseil central de l'Economie et de professeurs.

Ce comité structurera les informations disponibles auprès de diverses instances et sources nationales et soutiendra le SPF Économie dans sa nouvelle mission d'analyse des prix, confiée par l'Institut des comptes nationaux (ICN).

Le Conseil des ministres a approuvé l'avant-projet de loi modifiant la loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe